TMJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° **98-264 DU 1er JUILLET 1998**

portant nomination de Monsieur Appolinaire HACHEME en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Bénin près la République du Congo avec résidence à Kinshasa.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi n° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret n° 98-220 du 15 mai 1998 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret n°96-483 du 28 octobre 1996 portant nomination de Monsieur Appolinaire HACHEME en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Bénin près la République du Zaïre ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 juin 1998,

D E C R E T E :

Article 1er. - Monsieur Appolinaire HACHEME est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Bénin près la République du Congo avec résidence à Kinshasa.

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 1er Juillet 1998

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération,

Kolawolé Antoine IDJI.-

Le Ministre des Finances,

Abdoulaye BIO TCHANE

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MAEC 4 MF 4 AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSE 1 JO 1.-